

Mesdames, Messieurs,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échanges.

L'Assemblée Générale l'année dernière s'était déroulée de façon inédite, en distanciel, et ce notamment grâce aux outils techniques qui font désormais partie intégrante de notre quotidien. Je crois que nous pouvons affirmer avec fierté que la MSA a, une fois de plus, démontré sa capacité d'adaptation dans un environnement plus qu'incertain, tout en respectant ses valeurs démocratiques.

Malgré tout, rien ne remplace les échanges directs et le moment de convivialité qui suivra notre AG.

Je vais retracer les évènements qui ont marqué l'année 2020 si particulière, ainsi que ceux intervenus au cours de cette année 2021.

Mais parler de choses qui se sont déroulées depuis parfois plus de 18 mois a quelquefois un petit goût de réchauffé, c'est pourquoi nous allons reprendre la période habituelle de tenue de notre AG et je vous demande de retenir dès à présent la date de l'AG 2022 le vendredi 15 avril.

Retour sur les évènements marquants de l'année passée.

La crise sanitaire

- Une agriculture déjà fragilisée par une succession de crises.
- Mise en œuvre des mesures gouvernementales d'urgence pour accompagner les exploitants, employeurs, salariés agricoles, les familles et les jeunes.
- MSA Solidaire : implication des salariés et élus MSA pour venir en aide aux plus vulnérables.
- La MSA Bourgogne a adapté son fonctionnement pour répondre aux besoins d'accompagnement de ses ressortissants.



Comment ne pas évoquer donc, la singularité de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos quotidiens, nos vies personnelles et professionnelles. Force est de constater que la MSA a su faire face dans ce contexte de pandémie.

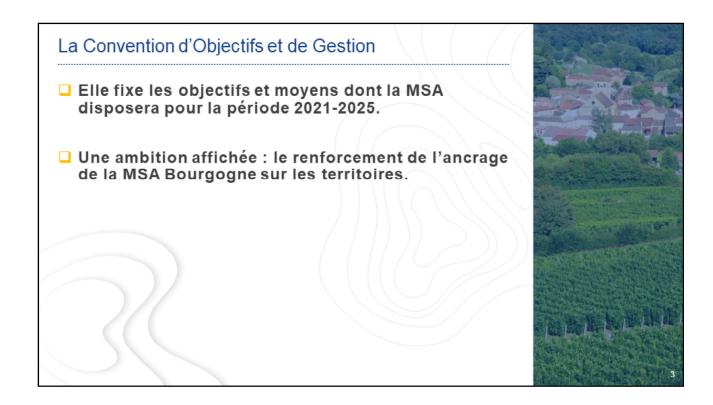
L'agriculture, déjà fragilisée par une succession de crises, a également souffert de ce contexte sanitaire. Très rapidement et tout en continuant d'assurer sa mission de service public auprès des ressortissants agricoles, la MSA Bourgogne a mis en œuvre les mesures gouvernementales d'urgence pour accompagner les exploitants, employeurs, salariés agricoles, les familles et les jeunes.

Elle s'est également mobilisée pour venir en aide aux plus vulnérables, multipliant les actions et initiatives sur les territoires, dans le cadre de l'opération « MSA Solidaire ».

L'implication de l'ensemble des acteurs, salariés et élus MSA, a fait de cet événement, une réussite et montré la capacité de la MSA à bouger et à faire bouger sur les territoires.

Nous avons su mettre en œuvre ces mesures dans les temps impartis.

La crise sanitaire a entraîné des inquiétudes et des besoins d'information croissants de la part de l'ensemble des adhérents. La MSA a ainsi dû adapter ses modes de travail à ce contexte exceptionnel et répondre aux besoins d'accompagnement de ses publics : Une organisation agile s'est mise en place rapidement afin d'assurer le maintien de service.



Mais l'année 2020 a été aussi marquée par le début des négociations de la COG (Convention d'objectifs et de gestion) qui a été votée par le Conseil central et qui sera signée prochainement avec les Pouvoirs publics.

Mais je laisse notre Directeur Général vous en parler tout à l'heure.

L'ambition de cette mandature, en s'appuyant sur les élus, est de faire en sorte que la MSA Bourgogne demeure une institution en prise directe avec ses ressortissants.

Cela passe notamment par le maintien d'une implantation territoriale forte avec nos accueils. Cet ancrage constitue làaussi une particularité que nous entendons bien maintenir à l'heure où les services publics disparaissent peu à peu des territoires ruraux.

La stratégie d'influence

- Mobiliser l'ensemble des élus.
 - Mieux connaître les élus pour les impliquer davantage.
- Intensifier notre stratégie d'influence en poursuivant 3 objectifs :
 - Engager et valoriser les actions conduites par les élus MSA.
 - Renforcer la visibilité de la MSA, conforter l'attachement au régime et l'intérêt des décideurs publics.
 - ~ Structurer nos démarches.
- L'enjeu de la stratégie d'influence : positionner la MSA comme interlocuteur de référence des territoires ruraux.



C'est la raison pour laquelle notre institution a eu la volonté d'intensifier la stratégie d'influence de la MSA sur ce mandat en mobilisant l'ensemble de son réseau d'élus.

Pour cela, il est important de mieux connaitre les élus pour les impliquer encore davantage en les mobilisant sur leurs centres d'intérêt. Dans cette perspective, vous avez été invités, lors des réunions d'échelons locaux, à compléter une fiche qui permettra de vous solliciter le cas échéant en fonction de vos connaissances et de votre appétence.

Cette fiche vise à :

- recenser les thématiques MSA qui vous intéressent,
- savoir si vous souhaitez indiquer le nom de personnes influentes que vous connaissez, qui seraient utiles pour la MSA,
- savoir également si vous avez d'autres mandats que celui de délégué MSA.

Ces fiches, une fois complétées, contribueront à intensifier notre stratégie d'influence en poursuivant 3 objectifs :

- Le premier est destiné à engager et valoriser les actions conduites par les élus MSA,
- Le second a pour ambition de renforcer la visibilité de la MSA, conforter l'attachement au régime et l'intérêt des décideurs publics,
- Le troisième objectif vise à structurer nos démarches.

C'est dans cet esprit que nous rencontrons actuellement toutes les communautés de communes.

Positionner la MSA comme interlocuteur de référence des territoires ruraux, c'est tout l'enjeu de cette démarche qui s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan stratégique MSA 2025, notre feuille de route pour les 5 années à venir.

MSA 2025 Une feuille de route aux ambitions affichées - Améliorer la qualité du service à nos adhérents, - Maintenir et renforcer notre présence sur les territoires, - Porter une attention toute particulière aux populations fragiles. Une concertation publique: 5 thèmes - Accès aux soins - Bien être agricole - Familles et jeunes en milieu rural - Pour une société rurale inclusive - Accès aux services publics sur les territoires Une plateforme collaborative « Agissons pour la ruralité » https://concertation.agissonspourlaruralite.fr/

Une feuille de route aux ambitions affichées :

- Améliorer la qualité du service à nos adhérents,
- Maintenir et renforcer notre présence sur les territoires,
- Porter une attention toute particulière aux populations fragiles.

C'est également dans cet esprit que se déroule une concertation publique sur le thème de la ruralité pour recueillir des propositions et améliorer la qualité de vie des habitants des territoires ruraux. Des ateliers ont été organisés sur 5 thèmes :

- Accès aux soins
- Bien être agricole
- Familles et jeunes en milieu rural
- Pour une société rurale inclusive
- Accès aux services publics sur les territoires

La synthèse sera diffusée à l'occasion du Salon de l'Agriculture en février prochain.

Une plateforme collaborative « agissons pour la ruralité.fr » vous permet de faire des propositions ou de voter pour les propositions déjà présentes.

Les crises agricoles Gel et inondations ont détruit une grande partie des récoltes en ce début d'année 2021. 2 728 000 € de prises en charges totales ou partielles de cotisations. Un montant historique qui traduit les pertes importantes en Bourgogne.

L'année 2021 a très mal débuté avec un gel historique qui a détruit une grande partie de la récolte de fruits et de raisins entrainant de très lourdes pertes pour les agriculteurs.

Nous avons été sollicités par les pouvoirs publics pour mettre en place des prises en charges partielles de cotisation dans un temps très réduit mais là aussi nous avons relevé le défi.

Ensuite les inondations, elles aussi historiques à cette période de l'année, ont provoqué de gros dégâts (surtout en Côte-d'Or et Saône-et-Loire).

Nous avons demandé et obtenu une enveloppe ciblée pour les exploitants victimes de ces intempéries.

Au total nous avons pris en charge 2.758.000€ (hors prise en charge gel). C'est un montant historique (malheureusement car cela traduit des pertes importantes pour notre région), même si depuis de nombreuses années les montants sont conséquents.

Je vous rappelle que pour bénéficier de ces aides, il faut faire une demande.

Les évolutions législatives

Revalorisation des petites retraites

En Bourgogne, près de 7.800 chefs d'exploitation ou d'entreprise vont bénéficier d'une revalorisation moyenne de 100 € par mois.

1er paiement : 9 décembre 2021.

Allongement du congé paternité

25 jours au lieu de 11 jours précédemment. Une avancée sociale.



Pendant cette période nous avons connu des évolutions législatives :

Je citerai tout d'abord la revalorisation des petites retraites dont le versement sera effectif dans quelques jours.

Cette revalorisation concerne les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, qui ont liquidé l'ensemble de leur pensions obligatoires de base et complémentaire. Le 1er paiement interviendra le 9 décembre prochain Environ 7.800 personnes vont bénéficier d'une revalorisation moyenne de 100 € par mois.

L'allongement du congé paternité qui passe de 11 à 25 jours avec des conditions d'attribution qui nécessitent d'anticiper la demande et l'obligation de respecter une cessation d'activité pendant une durée minimale de 7 jours à compter de la naissance.

Je tiens à saluer cette belle avancée sociale.

Le mal-être agricole

- □ La MSA Bourgogne impliquée dans la prévention et l'accompagnement avec ses différents partenaires (Chambres d'agriculture, Directions Départementales du Travail, Conseils départementaux).
- Réorganisation des systèmes existants dans chaque département pour une meilleure efficacité.
- Des bénévoles formés à la veille afin de repérer les situations difficiles et de les accompagner. Une formation ouverte aux délégués.



Dernier point que je souhaite évoquer devant vous l'évolution de l'accompagnement du mal être agricole à la suite des rapports parlementaires.

La MSA est déjà très impliquée dans la prévention et l'accompagnement du mal-être avec différents partenaires (chambre d'agriculture, DDT, conseils départementaux...) mais les dispositifs sont parfois peu lisibles pour nos assurés.

De plus, le mal-être va bien au-delà du suicide et la MSA doit continuer d'accompagner les salariés et non-salariés.

Cette réorganisation se fait au niveau national et doit permettre, tout en adaptant les systèmes existants dans chaque département, d'en améliorer l'efficacité.

C'est pour cette raison que nous allons mettre en place une formation de bénévoles de veille afin de repérer les situations difficiles et les accompagner vers les services compétents.

Cette formation est ouverte à nos délégués mais pas seulement.



Avant de clore ce rapport, je souhaite remercier en votre nom à tous le travail effectué par l'ensemble des salariés de notre caisse et plus particulièrement celui de notre directrice générale.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement Jean-Paul Baudin et le Conseil d'administration, pour leur engagement, leur contribution et leur soutien.

Je souhaite également remercier les anciens élus (qui ont fait le choix de ne pas se représenter) pour leur engagement à nos côtés durant toutes ces années. Je pense notamment aux anciens administrateurs ou présidents d'échelons locaux que je salue amicalement.

Mesdames, messieurs les délégués, les différents points que j'ai choisi d'aborder dans ce rapport moral, illustrent notre volonté de nous adapter aux évolutions de la société, de répondre aux enjeux nationaux mais également aux attentes des populations locales.

Dans ce contexte, il appartiendra au Conseil d'administration et à l'ensemble des délégués cantonaux, de soutenir notre régime de protection sociale agricole, dans l'intérêt des populations que nous représentons.

Voilà mes chers collègues, ce à quoi nous nous sommes engagés en devenant délégués.

Je vous remercie de votre attention.